

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition
écologique

Avis du 10 SEP. 2020

relatif aux sessions de l'année 2021 d'examen initial et d'examen de renouvellement de conseillers à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par route, par rail ou par voies de navigation intérieures

NOR : TREP2023766V

Les sessions de l'année 2021 d'examen initial et d'examen de renouvellement de conseillers à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par route, par rail ou par voies de navigation intérieures, selon le chapitre 1.8.3 des règlements ADR, RID et ADN se dérouleront :

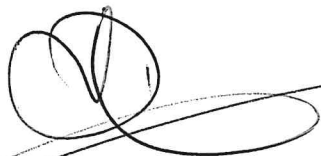
- le 21 avril 2021, avec clôture des inscriptions le 21 janvier 2021 ; et
- le 20 octobre 2021, avec clôture des inscriptions le 20 juillet 2021.

Toute information relative aux inscriptions et au déroulement des examens peut être obtenue auprès du Comité Interprofessionnel pour le Développement de la Formation dans le transport de Marchandises Dangereuses (CIFMD) aux coordonnées suivantes :

- CIFMD, Le Diamant A, 14 rue de la République, 92909 Paris La Défense Cedex ;
- Courriel : contact@cifmd.fr
- Site internet : www.cifmd.fr

Pour la ministre et par délégation :

La sous-directrice des risques accidentels,



Delphine RUEL